

LE LABEL EFFINERGIE RE2020 EN NON-RÉSIDENTIEL EST DISPONIBLE



Les règles techniques du label Effinergie RE2020, pour les bâtiments non résidentiels, sont disponibles

Le label Effinergie RE2020 vise à redéfinir le bâtiment à énergie positive (BEPOS) en se positionnant en complément de la RE2020. Ce label, disponible depuis le 1er septembre 2022 pour les [bâtiments résidentiels](#), est **désormais ouvert aux bâtiments de bureau et d'enseignement primaire ou secondaire.** En complément du renforcement de certains indicateurs réglementaires, des exigences propres à Effinergie sont proposées pour valoriser les bâtiments les plus performants et les maitres d'ouvrage s'engageant vers le BEPOS.



[En savoir plus](#)

Les exigences du label Effinergie RE2020 en non-résidentiel

Les règles techniques du label Effinergie RE2020 détaillent l'ensemble des exigences pour les bâtiments de bureau et d'enseignement primaire ou secondaire.

[Télécharger les règles](#)

L'infographie sur le label Effinergie RE2020 en non-résidentiel

L'infographie, à visée pédagogique, synthétise les exigences du label Effinergie RE2020 pour les bâtiments de bureau et d'enseignement primaire ou secondaire.

[Télécharger](#)

Les organismes certificateurs

Le label Effinergie RE2020 pour les bâtiments de bureau et d'enseignement primaire ou secondaire, est accessible auprès des organismes certificateurs ayant conventionnés avec Effinergie pour cela :

pour les bâtiments à usage non-résidentiel :

- Certivéa ;
- Prestaterre Certifications.

pour les bâtiments résidentiels :

- CERQUAL Qualitel Certification ;
- Prestaterre Certifications ;
- Promotelec Services.



[NOUS CONTACTER](#)

